

# Programme de subventions des clubs 4-H Dans Votre Communautaire Sears



## Formulaire de demande 2015

Sears Canada est un partenaire des 4-H du Canada qui s'est engagé à aider les jeunes des collectivités rurales de tout le pays à vivre des expériences éducatives enrichissantes. Le Programme de subventions des clubs 4-H Dans Votre Communautaire Sears soutient les organisations au niveau des provinces, des régions, des districts et des clubs qui offrent des programmes qui permettent aux jeunes de devenir des leaders engagés, habiles et responsables dans un environnement sécuritaire, inclusif et amusant grâce au soutien d'adultes bienveillants qui les aident à apprendre en travaillant.

### Candidats admissibles

Tous les clubs, les associations, les conseils de district, les conseils régionaux ou les bureaux provinciaux canadiens inscrits et en règle auprès des 4-H peuvent présenter une demande.

### Financement disponible

Quelque 20 000 \$ seront disponibles à titre de subventions pour les projets. Les candidats retenus pourront recevoir des montants de 500 \$, de 1 000 \$ ou de 2 000 \$ accordés en fonction des réponses données aux principales questions servant à mesurer l'incidence et le mérite de leur projet. Jusqu'à dix montants seront remis à chaque niveau, selon les besoins les plus importants. Dans le cadre du processus de demande, il sera nécessaire d'identifier un détaillant Sears et de décrire la façon dont ce détaillant pourrait participer au projet et obtenir de la reconnaissance si la subvention est accordée.

### Exclusions

Cette subvention **ne finance pas** :

- les programmes ou les projets qui profitent à une seule personne
- le remboursement d'une activité qui a déjà eu lieu (avant le 4 août, 2015)
- les projets d'immobilisations/les dépenses en immobilisations (c.-à-d. les coûts relatifs à l'achat d'équipement et de machines, aux travaux de construction et de rénovation, ou autres)
- la formation ou le perfectionnement des animateurs

Les subventions accordées ne doivent pas servir à couvrir les frais d'inscription à des programmes (comme des conférences, des séminaires ou autres), les frais d'adhésion aux organismes provinciaux, des frais de déplacement, des frais administratifs ou des salaires.

# Programme de subventions des clubs 4-H Dans Votre Communautaire Sears



## Formulaire de demande 2015

### Durée

Les programmes ne doivent pas débuter avant le 4 août et doivent se terminer au plus tard le 31 mars 2016.

Tous les bénéficiaires doivent soumettre un rapport d'évaluation de leur programme dans les **30 jours** suivant la fin de celui-ci. Ce rapport devrait inclure des détails sur l'incidence du programme sur les jeunes et sur la reconnaissance accordée au commanditaire, des photos, des coupures de presse et un bref compte rendu narratif présentant ce qui a été accompli et les personnes qui ont participé. Un rapport financier doit également être fourni. **Tous les candidats doivent inclure, de quelque façon que ce soit, leur détaillant Sears local dans la réalisation de leur programme ou de leur projet et lui témoigner de la reconnaissance publiquement.**

### Présentation de la demande

Veuillez remplir votre demande en ligne à l'adresse <http://apply.4-h-canada.ca>. Dans le cadre du processus de demande en ligne, il vous sera demandé de téléverser le fichier de votre budget.

### Date limite d'envoi des demandes

Les demandes doivent être reçues au plus tard à minuit, heure de l'Est, le **30 octobre 2015**. Les 4-H du Canada ne sont responsables d'aucune erreur informatique. Il appartient aux candidats d'accuser réception. Les candidats retenus seront avisés au plus tard le 11 décembre 2015.

### Renseignements

Veuillez communiquer avec Rachael van Rijn, coordonnatrice du programme, au 1-844-759-1013, poste 113, ou à l'adresse [rvanrijn@4-h-canada.ca](mailto:rvanrijn@4-h-canada.ca)

Apprendre en travaillant



Sears<sup>®</sup>